

En 2014, le monde scientifique tire à nouveau la sonnette d'alarme sur l'urgence que représentent les dérèglements climatiques. Un effort sans précédent pour s'adapter et changer nos modes de vie doit être fourni à tous les niveaux de notre société. Or, il n'y aura pas de transition écologique, économique et sociale sans éducation. Il est nécessaire que chacun puisse s'emparer des enjeux écologiques et comprendre l'impact de son mode de vie sur le monde qui l'entoure et ainsi en tirer les changements nécessaires. Chacun doit être en mesure d'exercer son droit et son devoir de participation à propos de tous les projets du territoire ayant des conséquences environnementales (principe 10 de Rio).

L'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) par la mise en pratique de principes, de projets et d'expériences constitue un puissant levier pour relever le défi climatique. Elle permet de développer la responsabilité citoyenne et de construire le terreau de l'action individuelle et collective.

1. Les territoires comme échelon privilégié des actions d'éducation, de sensibilisation et de mobilisation aux enjeux climatiques

Si les enjeux climatiques et plus largement de transitions, sont de nature globale, la sensibilisation et l'appropriation de ces questions s'appuient en grande partie sur l'échelon territorial. Partir des réalités territoriales et du vécu des acteurs est nécessaire pour permettre à chacun de mieux appréhender ces enjeux qui peuvent paraître parfois trop complexes ou trop lointains, ainsi que pour donner au citoyen l'envie d'agir à son échelle.

En outre, grâce à la diversité de leurs compétences et dans le dialogue avec la société civile, les collectivités territoriales et leurs organismes associés :

- participent au développement d'une culture commune d'éco-responsabilité et de protection du climat en mettant en œuvre des actions collectives contribuant à réduire les GES (plan de déplacement, aménagement du territoire, rénovation énergétique du bâti ancien, éco-fiscalité alimentation, investissement...)
- disposent de leviers d'action importants pour promouvoir les actions d'éducation et de sensibilisation aux enjeux climatiques auprès d'un large public
- sont l'échelon privilégié pour encourager la mobilisation des acteurs locaux autour de projets concrets de lutte contre les changements climatiques et favoriser la participation des citoyens à l'élaboration des politiques publiques.

C'est au travers de ces démarches de co-construction territoriales que nous pouvons espérer une plus grande implication des citoyens, élément primordial pour amorcer les changements collectifs nécessaires, tel que l'énonce l'article 10 de la Convention de Rio: « *La meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens concernés...* »

2. Des dynamiques à l'œuvre sur nos territoires.

Les collectivités territoriales sont déjà largement impliquées dans des dynamiques fortes aux côtés des acteurs de la société civile pour promouvoir les actions de sensibilisation et d'éducation aux changements climatiques. 4 grandes dynamiques et champs d'actions sont à mentionner :

2.1 La culture et l'art comme outils de sensibilisation aux changements climatiques

L'utilisation de la culture et des arts permet d'atteindre les sensibilités pour une mobilisation de chacun plus profonde et personnelle. Des dispositifs pédagogiques axés sur la création artistique, sur la valorisation des

savoirs locaux et l'utilisation des langues vernaculaires sont des leviers clés pour sensibiliser aux enjeux des changements climatiques.

Ces mécanismes gagnent à s'enrichir des connaissances traditionnelles que certaines communautés ont développées pour mieux comprendre et anticiper les éléments naturels.

Au Brésil, par exemple, dans l'Etat d'Amapá en forêt amazonienne ont été mis en place les « *Escolas Famílias* » pour éduquer des élèves du primaire et du secondaire et toucher à travers eux, la communauté villageoise toute entière. Cette mobilisation met en valeur les **savoir-faire autochtones** pour soutenir le développement durable d'une agriculture familiale qui donne la priorité à l'équilibre environnemental dans le processus de production.

2.2 L'intégration de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) dans toutes les démarches des collectivités et organismes associés

Les "Plans Climat territoriaux" développés dans plusieurs collectivités territoriales constituent des cadres intéressants pour renforcer les politiques éducatives en matière de changements climatiques, en développant des partenariats entre les acteurs et en y inscrivant des actions éducatives. Toutes les directions doivent en cela être associées à l'élaboration et la mise en oeuvre des Plans Climat.

Au Sénégal, l'élaboration du plan climat territorial intégré de Dakar a fait l'objet d'une large concertation entre acteurs de la société civile, des collectivités territoriales, et des représentants institutionnels en vue d'un diagnostic partagé sur les enjeux territoriaux et les mesures à mettre en œuvre adaptés au territoire. Cette démarche de co-construction a ainsi permis une mobilisation forte des acteurs du territoire autour de ce projet et une appropriation plus grande des mesures d'adaptation et d'atténuation portées par ce Plan Climat territorial.

2.3 La mobilisation et la sensibilisation des jeunes

Les solutions se multiplient pour mieux sensibiliser les jeunes et les rendre acteurs avec des approches pédagogiques interactives pour comprendre les enjeux et les manifestations des changements climatiques: expériences de pleine nature, dispositifs ludiques itinérants, rencontres entre jeunes et les acteurs du territoires (chercheurs, entreprises, politiques, associations...), apprentissage ludiques (ex simulations sur les enjeux climatiques), création d' "éco parlements" des jeunes, mobilisation via les réseaux sociaux et mises à disposition de supports numériques pour co-construire et transmettre des connaissances scientifiques.

La conférence de la jeunesse (COY) est organisée chaque année par des ONG jeunes dans le pays hôte de la COP. Sa mission est de rassembler la jeunesse autour des questions climatiques. Cette année, la 11^{ème} Conférence de la Jeunesse, organisée par CliMates, le REFEDD, le WARN, Avenir Climatique et la fédération du scoutisme français, mobilisera 5000 jeunes à Paris. De plus, des milliers de jeunes à travers le monde se retrouveront autour de COY locales et de side-events. Un rassemblement sans précédent pour une COY, qui mettra en lumière des solutions durables portées par les jeunes dans leur quotidien et des échanges de compétences avec des jeunesses diverses (péri-urbaines, rurales, urbaines).

2.4. Initier une gouvernance locale et internationale sur les enjeux de l'EEDD portée par les acteurs locaux

Initiés par les acteurs locaux, les "espaces territoriaux de concertation" sont des dispositifs clés pour instaurer un dialogue permanent entre les acteurs du territoire (services de l'Etat, collectivités, associations, syndicats, entreprises, universitaires, artistes, éducateurs, jeunes,...) et permettant de mettre en place des stratégies de développement de l'Education à l'environnement et au développement durable (EEDD) adaptées à chaque territoire. Cette gouvernance transversale et globale existe dans certains pays. En France s'est ainsi constitué le Collectif français pour l'éducation à l'environnement vers un développement durable (CFEEDD) regroupant un réseau d'associations d'éducation à l'environnement, d'éducation populaire, de protection de la nature, de parent d'élèves, mais aussi syndicats, établissements de formation, fédération des Parcs naturels régionaux et réseau d'acteurs de l'EEDD. C'est au travers de ce collectif, et de sa déclinaison en Espaces territoriaux de concertation, que se sont organisées les Assises

nationales de l'EEDD (Villeurbanne — 3 au 7 mars 2013) ayant permis de dégager une stratégie nationale de développement de l'EEDD et de proposer collectivement une quarantaine de pistes d'actions sur l'eau, l'alimentation, le climat, etc..

Là où elle n'existe pas, la gouvernance de l'EEDD doit être mis en place.

3. Recommandations et engagements des acteurs territoriaux pour promouvoir la sensibilisation et la mobilisation

Afin de renforcer et développer ces dynamiques existantes, les acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable proposent que tous les acteurs du territoire, et notamment les collectivités territoriales s'engagent à mettre en place les pistes d'actions suivantes :

3.1 Intégrer l'Education à l'environnement et au développement durable (EEDD) dans toutes les politiques publiques territoriales et mettre en valeur les ressources des territoires

- Dédier une ligne budgétaire à l'EEDD, au sein du budget de toutes les collectivités territoriales et des organismes associés, dont l'affectation sera définie en concertation avec les associations et les acteurs éducatifs du territoire et de la coopération décentralisée sur l'EEDD.
- Développer l'EEDD auprès de tous les publics à tout âge, dans les politiques scolaires et de loisirs, en partant des problématiques du territoire et en s'appuyant sur des dispositifs pédagogiques innovants qui favorisent l'expérimentation, la créativité et la participation.
- Relier la question climatique aux problématiques sociales en abordant les questions environnementales à partir du facteur de la prévention des risques, de la qualité de vie et du bien-être, de la réduction des inégalités, approche qui touchera davantage les personnes socialement fragilisées.
- Améliorer la connaissance des ressources naturelles du territoire avec l'objectif de mieux les préserver et développer les projets de sciences participatives pour rendre les habitants des territoires acteurs de cette préservation.

3.2. Encourager l'implication citoyenne sous toutes ses formes, de la sensibilisation à la coproduction

Souvent par volonté de simplification, d'efficacité et d'habitude, nos méthodes et nos représentations sont « verticales » et cloisonnées. Or, plus que tout, notre société a besoin d'une intelligence « horizontale », collective nourrie par la compréhension, la concertation, la coopération des acteurs. Les collectivités locales et les organismes associés sont des acteurs clés pour faciliter ce processus riche et positif. Voici quelques propositions visant à renforcer ces processus :

- Reconnaître l'apport des acteurs associatifs et de l'éducation *non-formelle* dans la lutte contre les changements climatiques
 - Développer des dispositifs pédagogiques itinérants permettant de se rapprocher au plus près des réalités des habitants notamment les moins favorisés
 - Accompagner l'émergence de projets d'initiatives citoyennes soutenues par les régions telles les CarboSchools qui permettent la réalisation de projets scientifiques sur le cycle du carbone.
 - Développer et soutenir la participation des jeunes aux démarches de conception et de conduite de projets, et aux instances décisionnelles :
- o en introduisant des critères de représentativité des moins de 30 au sein des instances consultatives et décisionnelles

- o en réservant des temps dans le système éducatif pour que les jeunes puissent mettre en place des projets de lutte contre le changement climatique en rencontrant des acteurs locaux ou d'autres établissements, par exemple une journée par mois.
- Développer des moyens pour encourager la participation citoyenne au développement durable (mise en place du fond "le 1%" citoyen dédié à la participation des citoyens, création d'un droit individuel à l'initiative citoyenne permettant aux actifs de donner du temps pour des activités bénévoles, budgets participatifs ...)

3.3. Renforcer la mise en réseau d'acteurs en ouvrant à de nouveaux secteurs

Développer des partenariats de long terme avec les acteurs de terrain dans une logique de conventionnement dans la durée (et non d'appels d'offre) :

- Cartographier les acteurs et les pratiques pour un état des lieux mondial quantitatif et qualitatif, et épauler les réflexions stratégiques sur l'EEDD et la citoyenneté.
- Favoriser la création d'espaces de concertation entre acteurs locaux pour développer une gouvernance territoriale sur l'EEDD.

Soutenir les échanges de jeunes à l'échelle globale :

- Développer et généraliser des dispositifs de type Erasmus ou Erasmus Mundus, les bourses à la mobilité et toutes les initiatives favorisant le croisement d'expériences entre territoires de différents pays sur des actions de lutte contre les changements climatiques.
- Encourager les partenariats Sud-Sud et les partenariats triangulaires (Sud - Nord - Sud) permettant les échanges de bonnes pratiques dans le domaine des changements climatiques.

Développer la recherche en EEDD associant les universitaires, chercheurs, praticiens de terrain via des dispositifs de recherche-action :

- Encourager les partenariats entre universités et associations locales d'éducation à l'environnement et au développement durable, pour croiser les savoirs théoriques et les expériences sur des projets s'inscrivant dans la lutte contre les changements climatiques.

3.4. Réaffirmer la nécessité de la co-formation pour tous

- Développer la formation initiale et continue des enseignants, agents territoriaux et autres acteurs éducatifs du territoire sur l'EEDD, et les méthodes de participation.
- Encourager les partenariats entre collectivités locales et associations afin de développer la formation d'agents et d'élus locaux sur les thèmes de l'environnement et du développement durable pour enrichir les politiques territoriales.
- Inscrire au plan de formation des agents territoriaux l'éducation à l'environnement et aux méthodes innovantes qui y sont associées pour la conduite d'un projet de territoire (Agenda 21, plans climat...) en développant la transversalité des services, la démocratie participative, la participation citoyenne, etc
- Développer des parcours de formation orientés vers de nouveaux métiers qui accompagnent la transition énergétique, principalement d'un point de vue local.
- Privilégier la co-formation autour de projets visant à promouvoir une société bas carbone, en réunissant dans le même espace des acteurs complémentaires par leurs expériences pour croiser leurs visions, leurs approches et co-construire des projets.
- Promouvoir l'approche artistique, sensible et expérimentale pour accompagner les transmissions de connaissances scientifiques : apprendre avec toutes les dimensions de l'être pour une mobilisation plus complète et efficace.

4. Modifications proposées pour les textes de négociation, après la session de Bonn;

Nous appelons les Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement climatique à

- Conserver en Préambule la mention suivante: *“Reaffirming the importance of education, training, public awareness, public participation, public access to information and international cooperation on these matters for promoting changes in lifestyles, attitudes and behaviour needed to foster low-emission and climate-resilient development and to mobilize public support for climate policies and action”*;
- Choisir l’option 1 de l’Article 14, à savoir: *“Parties to cooperate, including through regional approaches, bilateral, multilateral, triangular / South–South and triangular cooperation, and to take appropriate measures to develop, adopt and implement policies, strategies, regulations and/or action plans on climate change education, training, public awareness, public participation and public access to information at all levels so as to enable transformative change towards low-emission and climate-resilient societies”*, option qui nous semble la plus complète. L’option 3, bien trop faible en terme d’engagement, n’est pas recevable.
- Choisir l’option 1(a) de l’article 61, qui réfère directement la section Adaptation de l’article 14;
- Choisir l’option 1(a) de l’article 82, sur la finance climat et l’éducation;
- Choisir l’option 1 de l’article 121, qui relie les enjeux de renforcement des capacités et aux enjeux éducatifs.